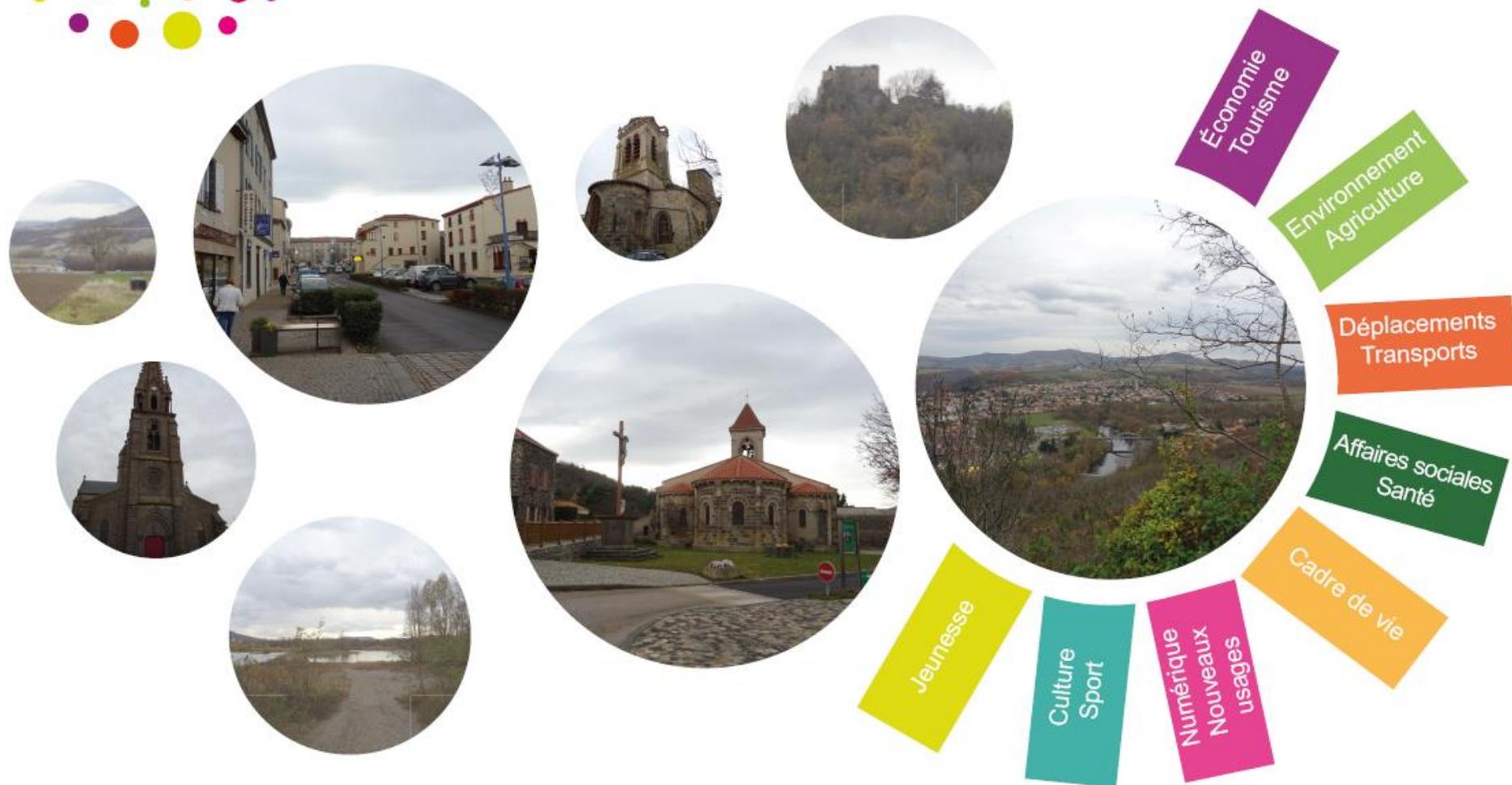


Projet de territoire : Stratégie

Comité de pilotage du mardi 12 juin 2018



Rappel de la démarche



6 Enjeux transversaux

Faire de Mond'Arverne **un territoire** :

- **VIVANT** (« Offre culturelle et de loisir, Accès aux services, Amélioration des centres-bourgs, Accessibilité – Proximité »)
- **ACCUEILLANT** (« Communication Attractivité et Marketing Territorial, Service à la population, Création de logement adapté, Valoriser – Préserver »)
- **SOLIDAIRE** (« Économie territoriale, Vieillesse, Au service de..., Solidarité et cohésion sociale, Accompagner »)
- **RESPONSABLE** (« Tourisme durable, Lutte contre les effets de la périurbanisation, Développement durable, Alternative à la voiture individuelle, Maitrise de la consommation des espaces naturels et agricoles, Mobilité, Développement équilibré, Agir durablement – durabilité »)
- **INNOVANT** (« Transition énergétique, Modernisation, Transversalité »)
- **INTEGRE AU GRAND CLERMONT** (« Faire connaître et reconnaître, Particularisme – identité »)

Deux orientations politiques préalables

- **Affirmer et défendre la vision d'un territoire et d'une collectivité qui se projettent sur le long terme, avec ses voisins, mais en toute indépendance.**
 - Rechercher la complémentarité et l'efficacité au sein du bloc communal pour mettre en œuvre un développement territorial partagé.
 - Poursuivre les partenariats existants et engager des actions communes et concertées avec nos voisins sur les thématiques les plus pertinentes.
 - Se projeter sur un territoire institutionnel pérenne et à périmètre constant pour asseoir la cohérence des politiques menées.

- **Mettre le développement durable au cœur des politiques publiques d'aménagement, de développement, de services et de fonctionnement de la collectivité**
 - Conditionner tous nos choix au regard des enjeux environnementaux.
 - Mettre en œuvre une politique responsable et résiliente.
 - Assumer la possibilité de faire moins pour faire mieux.

Définition

- **Le Bloc Communal** désigne le niveau territorial constitué des communes et des intercommunalités, et se distingue du niveau départemental constitué des conseils départementaux et du niveau régional constitué des conseils régionaux.

BLOC COMMUNAL
=
COMMUNES +
INTERCOMMUNALITÉS

Quatre Orientations stratégiques

- **Mond'Arverne Communauté, une collectivité moderne, ouverte et responsable.**

Qui se positionne et s'adapte aux enjeux de son temps, par l'innovation, les relations partenariales, la participation citoyenne et le développement durable.

- **Mond'Arverne communauté, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré du tissu économique local.**

Qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.

Quatre orientations stratégiques

- **Mond'Arverne Communauté, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire.**

Qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.

- **Mond'Arverne communauté, un territoire vivant et attractif.**

Qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré, créateur d'attractivité et de lien social.

Grille de lecture

Orientation Stratégique

- **Objectif stratégique**
 - Objectif opérationnel
 - Objectif opérationnel
 - Objectif opérationnel

- **Objectif stratégique**
 - Objectif opérationnel
 - Objectif opérationnel
 - Objectif opérationnel

Mond'Arverne Communauté, une collectivité moderne, ouverte et responsable.

Qui se positionne et s'adapte aux enjeux de son temps, par l'innovation, les relations partenariales, la participation citoyenne et le développement durable.

- **Renforcer l'identité et la lisibilité pour les habitants du fonctionnement institutionnel du territoire, des actions, équipements et services proposés.**
 - Partager une vision commune et une politique de développement cohérente en consolidant et développant les partenariats, les complémentarités et les mutualisations engagés au sein du bloc communal ;
 - Concevoir, à l'échelle communautaire et/ou intercommunale, des schémas de mutualisation qui assurent une répartition équilibrée et efficace des équipements et des services ;
 - Continuer de construire et de valoriser l'identité communautaire ;
 - Inscrire l'identité de la collectivité dans le territoire par la réalisation d'équipement(s) structurant(s), voir emblématique(s) ;

Mond'Arverne Communauté, une collectivité moderne, ouverte et responsable.

Qui se positionne et s'adapte aux enjeux de son temps, par l'innovation, les relations partenariales, la participation citoyenne et le développement durable.

- **Faire de Mond'Arverne Communauté, une collectivité à l'écoute et qui partage.**
 - Poursuivre et pérenniser le processus d'association de l'ensemble des acteurs, des citoyens et des usagers du territoire aux choix de la collectivité ;
 - Construire une gouvernance transversale et partagée, organisée autour des projets et non plus des thématiques ;

- **Investir dans la transition énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique.**
 - Conduire un PCAET ambitieux, mis en œuvre et évalué ;
 - Se positionner en coordonnateur/influenceur/relais sur les questions énergétiques et climatiques, notamment au travers d'une posture exemplaire, au sein des projets et dans l'exercice et le fonctionnement de nos services ;
 - Sensibiliser et éduquer les acteurs et les citoyens du territoire aux enjeux du développement durable et à la mise en œuvre de pratiques plus vertueuses ;

Axe 2

Mond'Arverne communauté, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré du tissu économique local.

Qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.

- **Promouvoir l'identité, les ressources du territoire et les savoir faire locaux, dans une perspective de qualité et de rayonnement.**
 - Conforter le développement touristique existant, en articulant l'offre autour des deux piliers historiques et caractéristiques du territoire que sont les activités de pleine nature ainsi que le patrimoine et l'archéologie ;
 - Structurer l'offre touristique et les relations entre les différents sites au sein du territoire et avec nos voisins ;
 - Valoriser l'économie circulaire et le développement des circuits courts (agriculture et artisanat) par l'accompagnement des initiatives locales relevant du champ de l'économie locale et solidaire ;
 - Conforter le tissu d'artisans et les savoir faire locaux (métiers d'arts) ;

Mond'Arverne communauté, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré du tissu économique local.

Qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.

- **Soutenir le développement d'un tissu économique de proximité, au sein des pôles de vie et des centralités.**
 - Promouvoir et accompagner le développement de l'économie du numérique au sein des centralités ;
 - Maintenir et encourager le développement des commerces de proximité et la présence des services ;
 - limiter la création de surfaces commerciales en dehors des centralités ;

Axe 2

Mond'Arverne communauté, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré du tissu économique local.

Qui valorise ses atouts territoriaux et organise son offre économique entre besoins de proximité, de complémentarité et nécessité de rayonnement.

- **Travailler à la restructuration de l'offre au sein des zones d'activité.**
 - Étudier la faisabilité de l'extension d'une zone d'activité ayant un positionnement identifié à l'échelle du grand Clermont (Énergie, Innovation, Numérique...) au travers d'un aménagement ambitieux, intégré et à haute qualité environnementale ;
 - Engager une réflexion et définir des objectifs précis sur la nature et le devenir des zones existantes et enclencher un processus d'optimisation et d'amélioration de l'existant ;
 - Accompagner les entreprises dans la création de réseaux d'entreprises structurés par zone(s) et/ou filière(s) ;

Axe 3

Mond'Arverne Communauté, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire.

Qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.

- **Organiser, au sein du bloc communal, le déploiement d'une offre de service cohérente qui répondra de manière coordonnée et complémentaire aux besoins de chacun.**
 - Construire, en partenariat avec les communes, un centre intercommunal d'actions sociales (CIAS) rayonnant sur l'ensemble du territoire ;
 - Accompagner le vieillissement de la population en confortant les services d'aide à la personne existants ;
 - Proposer, au sein du bloc communal, des moyens et des outils de partage, d'accompagnement, d'ingénierie et de mutualisation pour agir collectivement et de manière complémentaire ;

Axe 3

Mond'Arverne Communauté, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire.

Qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.

- **Répondre aux enjeux de mixité au sein des parcours résidentiels.**
 - S'appuyer sur les objectifs du PLH pour permettre la réalisation de logements aidés en locatif et en accession ;
 - Développer une offre de logements adaptée qui répond aux besoins spécifiques des publics les plus fragiles ;
 - Agir en faveur de l'accompagnement des jeunes ;

Axe 3

Mond'Arverne Communauté, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire.

Qui accompagne les ménages, les usagers et les acteurs pour répondre aux besoins de tous.

- **Repenser les mobilités au sein du territoire et en direction des pôles d'emplois.**
 - Poursuivre les actions engagées en faveur des modes de déplacement collaboratifs et/ou peu impactants sur le plan environnemental ;
 - Développer les partenariats avec les autorités organisatrices des transports (AOT) pour favoriser le maintien des lignes existantes, la création de lignes de transports collectifs en direction des agglomérations voisines et la structuration de nœuds intermodaux ;
 - Favoriser l'émergence des mobilités douces dans les déplacements internes au territoire, notamment pour relier les centralités et les équipement structurants entre eux ;

Mond'Arverne communauté, un territoire vivant et attractif.

Qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré, créateur d'attractivité et de lien social.

- **Conforter les lieux de vie en orientant prioritairement l'action de la puissance publique sur la valorisation des centres-bourgs.**
 - Requalifier l'habitat (parc ancien) pour gagner en attractivité, enrayer l'augmentation de la vacance et permettre le maintien à domicile ;
 - Maintenir et développer les commerces et les services de proximité dans ces centralités ;
 - Investir dans la requalification des espaces publics ;

Mond'Arverne communauté, un territoire vivant et attractif.

Qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré, créateur d'attractivité et de lien social.

- **Mettre en place un développement équilibré, soucieux de garantir la pleine efficacité des différentes fonctionnalités du territoire (agricole, urbaine, économique, touristique, environnementale...) et de valoriser le cadre de vie existant.**
 - Favoriser le développement d'une agriculture diversifiée de proximité et de qualité ;
 - Maîtriser le développement urbain et protéger les paysages, dans le cadre du PLUi et par des opérations d'aménagements de qualité ;
 - Se doter d'outils de contrôle, notamment fonciers, pour promouvoir un développement maîtrisé ;
 - Accompagner les communes dans la valorisation de leur patrimoine ;
 - Protéger et valoriser nos ressources naturelles, la biodiversité du territoire, les espaces sensibles et/ou remarquables et nos déchets ;

Axe 4

Mond'Arverne communauté, un territoire vivant et attractif.

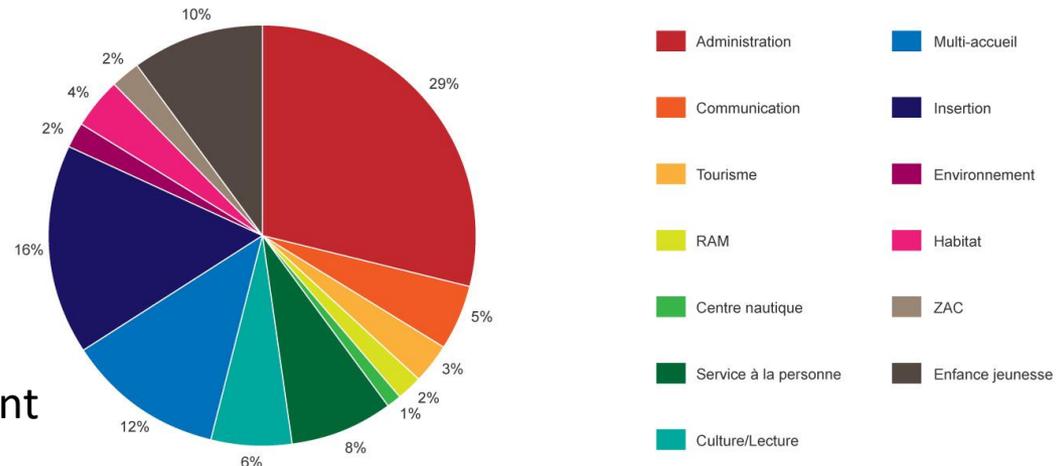
Qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local au travers d'un développement équilibré, créateur d'attractivité et de lien social.

- **Développer un territoire accueillant et attractif pour les jeunes et les familles**
 - Adapter l'offre d'accueil Petite Enfance, Jeunesse et ALSH au regard des besoins et de l'ambition du territoire ;
 - Étendre uniformément sur le territoire les « *démarches qualité* » engagées en matière d'accueil ;

- **Favoriser l'accès à la culture pour tous**
 - Repenser l'offre de lecture publique sur le territoire, dans un souci d'efficience et de pertinence ;
 - Harmoniser le niveau des structures d'enseignement musical ;
 - Définir une complémentarité au sein du bloc communal en matière d'actions culturelles ;

Des capacités d'ajustement budgétaires limitées

- Une inscription budgétaire de 27M€
- Un budget réel de 14M€
- Un déficit structurel important
- Une capacité de désendettement de 11 ans
- Des projets d'investissement important (Gergovie, zones d'activité...)
- Des services à la personnes structurant
 - Aide à la personne - 1,1 millions d'euros
 - Piscine – 950 000€
 - Enfance-Jeunesse – 970 000€
 - Petite enfance – 1,7 millions d'euros
 - Culture et RLP – 500 000€
- Des recettes « usagers » à hauteur de 1,3 millions d'euros



Une urgence : l'équilibre via des choix et la temporalité des actions.

Des perspectives en matière de fiscalité ménages et entreprises.



**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

Articuler le programme d'actions autour de trois temps :

- **Court (0-3 ans, Phase de consolidation de l'existant et préparation du moyen terme)** avec capacité d'investissement limitée / Axes de travail sur l'optimisation, la réorganisation des services et des compétences / Création des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la phase 2.
- **Moyen (3-8 ans, Phase développement services et projets),** avec redéploiement éventuel sur des thématiques ou services identifiés comme prioritaires / Projets structurants
- **Long terme (8-15 ans, Phase atteinte des objectifs),** Évaluation et redéfinition d'un plan d'action au regard des objectifs de la stratégie, des réalisations de la phase 2, des capacités financières.

